

Q.V.H.P.



Q.V.H.P.

Qualité de la Vie en Haute Provence (association loi 1901)

Adresse siège : La Grand'Terre 04700 LURS - Email : gvhp04@gmail.com -

Tél : 06.83.32.61.18/06.61.00.21.00 – Facebook : Qualité de Vie en Haute-Provence

Lucien MARTELET, ancien adjoint de Château-Arnoux sous le mandat de M. José ESCANEZ, dit avoir, lui aussi, voté pour la décharge des Parrines. Il pense que la table ronde de ce soir se déroule entre convaincus. Il est pour sa part favorable à un tri en aval par un centre de tri équipé à la pointe de la technologie, et non en amont par les citoyens. Il est également pour la défense du service public et donc favorable à une société d'économie mixte pour mieux gérer la décharge de Valensole. Car si le CSDU de Valensole devait être revendu un jour à une personne moins scrupuleuse que M. BRUNET, son actuel dirigeant, cela pourrait entraîner des problèmes.

Bernard LAUZON, Europe Ecologie les Verts, est pour le renforcement du tri. Il ajoute qu'il serait important de mieux valoriser les bonnes initiatives en matière de tri dans le département.

Jean-Paul ONANA souhaiterait également que l'éducation et la sensibilisation soit renforcées, ainsi que le nombre de points de tri sélectif. Selon lui, c'est la somme des initiatives positives en ce domaine qui va petit à petit faire boule de neige et faire grimper le pourcentage de tri très rapidement.

Un des participants, ancien Maire d'une commune du département de l'Eure, dit que la solution d'un bon tri passe par la pénalisation. Il a, quant à lui, mis en place un système de container individuel au porte à porte dans sa commune. Si les containers n'étaient pas triés correctement, ils étaient systématiquement refusés. La sanction a permis de faire bondir le pourcentage de tri de 12 à 43 % en peu de temps. Selon lui, le SYDEVOM n'a pas la volonté de mettre en place le ramassage sélectif.

Jean-Paul ONANA n'envisage la solution de la pénalisation qu'en dernier recours.

Gérard de MEESTER, Conseiller Général du canton de Peyruis, a lui aussi voté en faveur de la décharge au moment du départ du projet. Mais il s'est informé, est allé voir sur place, et a pris par la suite une autre position qui allait à l'encontre des décisions du Conseil Général. Sa prise de position lui a coûté cher puisqu'il a été privé de sa délégation et exclu de la majorité départementale sans délibération par Gilbert SAUVAN, mais il a conservé ses convictions et sa liberté de penser. Il est heureux de constater que le combat citoyen a été ravivé, il dit non aux Parrines et oui aux centres de tri. Il appelle à s'indigner et à résister. Il ajoute que "lorsqu'un projet n'est pas bon, il y a toujours moyen de le faire tomber".

Emmanuelle MARTIN, adjointe au Maire de Mallemois, pense que les élus du Conseil Général auraient l'impression de perdre de leur pouvoir s'ils devaient faire marche arrière. Il y a quelques années, Mallemois a réussi à faire barrage à un projet d'épandage de boues de station d'épuration de la Côte d'Azur, présenté comme "écologique" au départ. La mobilisation citoyenne a été plus forte malgré les menaces de M. MASSETTE qui comptait priver Mallemois "des reversements escomptés".